

Nous les enverrons dans les colleges ou ils pourront apprendre la langue qu'ils ignorent et dont ils auront besoin plus tard; Nous engagerons les fidèles à fonder des bourses pour leur éducation classique et sacerdotale. Un temps viendra, sans doute, que les Canadiens des Etats-Unis fourniront eux aussi des missionnaires de leur nation élevés dans l'Amérique. Nous en avons déjà quelques uns, mais leur nombre est bien restreint. La cause s'en trouve surtout dans la position des familles dont la plus grande partie n'est pas à même de subvenir à l'éducation de leurs enfants, et aussi parce que la vie des grands centres ou ils habitent est peu propre à développer les vocations. Ainsi longtemps encore le Canada devra être la pépinière ou nous irons chercher des missionnaires. Bénissons Dieu des résultats déjà obtenus: mais continuons à travailler, et à travailler en nous aimant les uns les autres. *Honore invicem prove-nientes, * * * non alta sapientes.*

Nous constatons avec plaisir et reconnaissance que plusieurs prêtres du diocèse de Burlington poursuivent le vrai moyen de trouver des missionnaires pour l'avenir, c'est de payer dans un college la pension d'un ou plusieurs enfants qu'ils croient appelés à l'état ecclésiastique.

Voici une prière qui fut répandue dans Notre diocèse à l'époque ou commença la grande émigration du Canada:

Reine des Apotres, conceue sans la tache du peche originel, priez le maitre de la moisson, qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson.

NOTRE PÈRE, JE VOUS SALUE MARIE, GLOIRE SOIT AU PÈRE, etc., une fois.

Une indulgence de 100 jours peut être gagée une fois par jour à perpétuité, dans le Diocèse de Burlington, Vt., par les personnes qui réciteront ces prières.

Cette indulgence fut accordée par le Pape Pie IX le 25 Mai 1866, à la requête de Mgr. l'Évêque de Burlington.

Burlington, Vt., 6 Février 1889.

L. DEGOESBRIAND,
Eveque de Burlington.